

dont il encaisserait directement le montant jusqu'à concurrence des avances qu'il nous aurait faites.

Ces avances nous seraient comptées au fur & mesure de nos besoins.

Si le Gouvernement ne pouvait accueillir notre demande, dans la crainte des entraves que pourraient nous susciter les créanciers, si c'est la cause de son hésitation qu'il nous en fasse la condition; nous réunissons nos créanciers & leur ferons part de l'appui que le Gouvernement est disposé à nous prêter s'ils veulent attendre le temps moral nécessaire à la production du sucre, ou au placement de nos actions; il est probable que dans ce cas ils n'hésiteront pas à attendre puisqu'ils y trouveront plus d'avantages que de faire tomber notre établissement, ce qui froisserait les intérêts de tous.

Maintenant nous devons ajouter Monsieur Le Président, que d'après la manière dont ceux qui ont été chargés de nous délivrer les subsides alloués par le Gouvernement ont rempli leur mission, il nous est impossible d'accepter l'intermédiaire de qui que ce soit, les fonds nous seront remis directement & de cette manière nous n'aurons plus à nous plaindre des entraves qu'on nous a continuellement apportées, en retardant la remise de ces fonds & souvent même en les retenant.

Bien entendu que nous nous soumettons toujours, comme par le passé, à un contrôle sévère & incessant.

Nous comprenons que pour cela il faut que vous ayez en nous une confiance absolue, aussi nous vous le disons franchement, si cette confiance existe, accordez notre demande, si elle n'existe pas rejettez-la.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot Monsieur Le Président, c'est l'urgence de la position; si le temps favorable à l'Agriculture s'écoule avant qu'il ne soit statué sur le sort de la Sucrerie, si le mois d'Avril ne voit pas commencer les travaux, non seulement l'année sera perdue, mais peut-être l'entreprise elle-même.

Reuillez donc Monsieur Le Président, soumettre notre demande au Conseil, et faire en sorte que la Nation Grecque ne perde pas une Industrie qui a coûté tant de peine & de sacrifices à établir & dont les avantages pour elle sont devenus positifs.

Nous avons l'honneur d'être,

De Monsieur Le Président,

AKADEMIA ATHINON
Les très-humbles & très-dévotés Serviteurs
Robertson
H.

N° 1139

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens



Athènes le 24/3 Mars 1845.

11

Monsieur
Monsieur Le Président du Conseil
des Ministres

Ex. Ex. à Athènes

Monsieur Le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint
un exemplaire du Rapport que nous avons présenté à nos
Actionnaires & au public, sur la situation actuelle de la
Société de la Sucrerie.

Cette pièce, & le Rapport que M. Caracatzanis
Commissaire a remis le 6/8 Mars au Ministère de l'Intérieur,
vous éclaireront entièrement sur les résultats que nous avons
obtenus dans la fabrication du sucre, sur les causes pour les
quelles la Sucrerie se trouve dans l'impossibilité d'aller en avant,
et sur les mesures à prendre pour lui assurer désormais une
activité, si long temps attendue, & toujours entravée, par les
causes même qui devaient contribuer à son succès.

À la lecture de ces pièces vous verrez, Monsieur
Le Président, ce qui est aujourd'hui constaté d'une manière
positive, que le rendement de la Betterave a été de 6 p. 100
& que nous sommes arrivés à faire le sucre au prix
de 75 Leptas 1/5 l'Oké, ce qui mis en parallèle avec la
mercureiale des sucres, donne un bénéfice net, que les avantages
de cette exploitation, ne sont plus réservés pour personne.

Ces

Les résultats ont été obtenus dans les conditions les plus défavorables où nous puissions nous trouver, & sous le rapport de la qualité d'une betterave mal cultivée, & sous le rapport de l'emploi d'ouvriers complètement étrangers à ce genre de travail.

Pour vous demander certainement, Monsieur Le Président, pour quoi avec les secours que le Gouvernement nous a prêtés, et avec de tels résultats de fabrication, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer et de sortir maintenant d'embaras?

La seule & unique raison la voici:

Nous avons été indignement trompés par la compagnie qui s'était chargée de nous fournir la matière première, la betterave: & comme nous vous le disons les conventions que nous avons faites avec elle, qui devaient contribuer puissamment à notre succès, sont au contraire devenues la cause de notre ruine.

Communication de ces conventions a été donnée au Gouvernement le 26 Decembre 1843.

Si cette compagnie eût rempli ses engagements, si elle eût écouté les avis et conseils que nous lui avons constamment donnés depuis le commencement de l'Agriculture, nous aurions eu au moins quatre millions d'okhs de Betteraves, portant 240,000 okhs de sucre, avec lesquels nous aurions pu faire face à tous nos engagements; nous étions sauvés; l'honneur moral du Gouvernement nous aurait été, sans doute, toujours nécessaire, mais nous ne nous serions pas trouvés encore dans la nécessité d'invoquer son appui financier.

Le mal est grand, Monsieur Le Président, mais il n'est pas sans remède.

La Grèce possède maintenant au sud de tout le monde un établissement industriel parfaitement monté et d'un rapport certain; de grands intérêts sont attachés à sa réussite; d'abord les intérêts généraux du Pays, ceux des Ophélins des braves défenseurs de la Grèce & enfin ceux des Actionnaires & Créanciers de cette Entreprise. La question est donc de savoir si il faut le soutenir ou le laisser tomber.

Dans la position où nous sommes Monsieur Le Président, notre

notre premier soin est de faire réviser les conventions faites avec la Compagnie Bonas, conventions qui pouvaient d'après le premier de la première Année nous laisser vigiles pendant cinq Ans, tandis qu'après les résultats obtenus il n'y a pas de terme moyen à prendre, il faut que la Sucrerie marche largement au but qu'elle poursuit depuis la création, ou qu'elle s'arrête.

Nous devons donc faire nous mêmes l'Agriculture, nous avec toutes ressources l'entreprendre, & se mettre en mesure de fabriquer sur une échelle convenable, la graine la difficile, et voici Monsieur Le Président, le moyen que nous avons trouvé pour la résoudre.

Il reste à la Société de la Sucrerie environ 800 Actions à placer, ce qui n'existerait pas si le Crédit eût soutenu notre Entreprise, mais vous le savez, dès le principe il a été allé par la médisance & la calomnie, & disoit s'est soutenu par une attente de cinq Ans des résultats, aujourd'hui obtenus.

Il conviendrait donc Monsieur Le Président, si l'intention du Gouvernement est de conserver cet établissement & si la franchise des Actes de la Direction lui fait continuer sa confiance, que le Gouvernement veuille bien garantir l'intérêt à 5 0/0 des Actions qui nous restent à placer, ainsi qu'y a voulu Monsieur Le commissaire dans son rapport.

Le Crédit qui acquiescerait nos actions de cette garantie, en rendrait le placement facile, et l'opinion de tous les hommes éclairés est, que la réalisation du surplus de notre capital ne se ferait pas long temps attendre.

Mais par provision, il conviendrait aussi que pour ne pas perdre une année, la Direction de la Sucrerie s'occupât de suite de la Culture, de manière à pouvoir fabriquer dans les premiers mois de 1846; si elle peut entreprendre ce travail d'ici la fin du mois d'Avril, elle pourra avoir de suite une Culture de 1000 Stremmes, pour cela il faudrait que le Gouvernement veuille bien, ou prêter 100 Actions pour la garantie, ou au moins le faire dans une proposition plus étendue lors de la création de la Banque Nationale, ou nous avançant 150,000 francs dont il se rembourserait sur les premiers placements d'Actions garanties par lui; à cet effet nous lui remettrions les titres de nos Actions dont